

Journées Portes Ouvertes

6 Février - 20 Mars - 22 Mai 2021



CFA du CHEP des Métiers verts

43 rue du Général de Gaulle
78490 LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE

Tél : 01 34 87 99 09
Fax : 01 34 87 88 83
Email : cfa@chep78.fr

www.chep78.fr



Internat mixte au coeur du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse



BTSA

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Pôle de formation paysages



CFA du CHEP des Métiers Verts



BTSA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS En apprentissage

FORMATION

1ère année : 20 sem. au CFA
27 sem. en entreprise
2ème année : 20 sem. au CFA
27 sem. en entreprise
5 sem. de congés payés

APTITUDES

- Capacités d'organisation
- Capacités d'encadrement et de management
- Bonne condition physique
- Rigueur et autonomie

CONDITIONS D'ENTRÉE

Avoir entre 16 et 30 ans - Avoir signé un contrat d'apprentissage - Être titulaire d'un diplôme de niveau IV (Bac Pro, Bac Général, Bac Techno) - Être reconnu apte à l'exercice du métier par la médecine générale

EMPLOIS ET DEBOUCHÉS

- Responsable en aménagements paysagers
- Chef d'équipe, responsable de chantier
- Technicien supérieur en bureau d'études
- Conducteur de travaux
- Licence professionnelle

« J'ai apprécié cet enseignement qui permet de développer le sens du contact et la capacité de management. »

Pierre

« Cette formation apporte une maturité en combinant expérience de terrain et connaissances théoriques. »

Nicolas

« Faire un BTS, c'est savoir rendre des dossiers techniques, défendre ses devis, analyser ses chantiers. »

Le BTS, c'est aussi beaucoup d'autonomie. »

Guillaume

FORMATION VALIDÉE A 50 % EN COURS DE FORMATION ET 50 % EN ÉPREUVES TERMINALES

CAPACITÉS GÉNÉRALES

- S'exprimer, communiquer et comprendre le monde
- Apprendre une langue étrangère
- Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser
- Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données.

CAPACITÉS PROFESSIONNELLES

- Prendre en compte les attentes des commanditaires et des usagers ainsi que les caractéristiques du site en vue des décisions d'aménagements
- Assurer la mise en œuvre des techniques appropriées à la situation d'aménagement, en respectant la sécurité et l'environnement
- Assurer la planification et la conduite des chantiers d'aménagements paysagers en sécurité et dans le respect des objectifs d'une gestion optimale
- Assurer la gestion économique des chantiers
- Participer au processus d'élaboration d'une proposition d'aménagements paysagers
- Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en aménagements paysagers pour faire face à une situation professionnelle.